

BUDGET PRIMITIF 2023

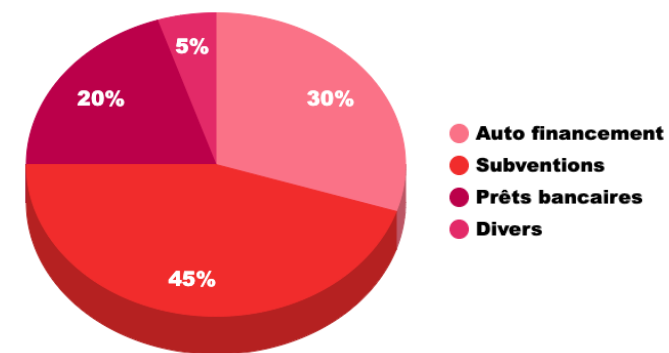
QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES :

- **Budget Primitif 2023** : Total : 2 431 000€
- **Investissements** : 978 000€
- **Fonctionnement** : 1 453 000€

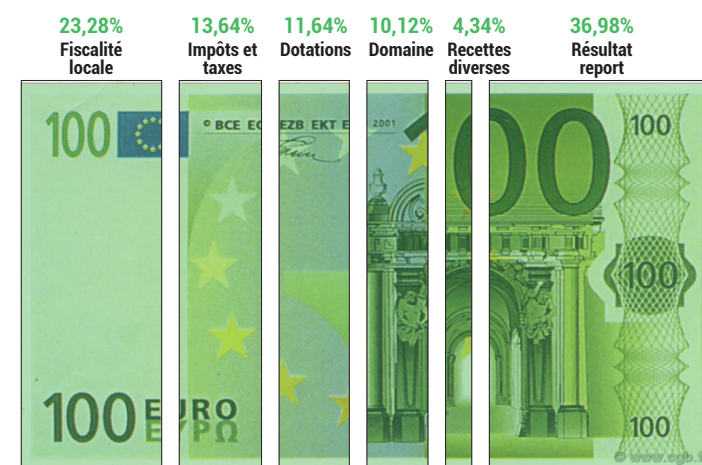
PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT VOTÉES

- **Foyer bâtiment** : 350 000€
- **Foyer parvis** : 100 000€
- **Bâtiments municipaux** : 200 000€
- **Sécurisation église** : 50 000€
- **Eclairage Public** : 70 000€
- **Forêts communale** : 20 000€
- **Voirie** : 40 000€

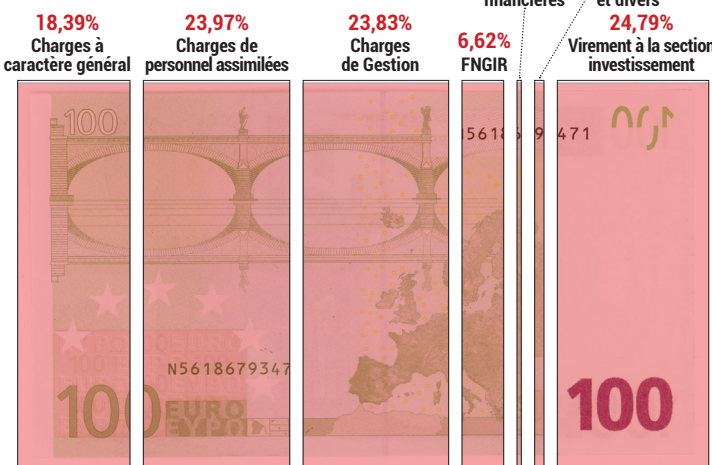
QUEL FINANCEMENT POUR CES INVESTISSEMENTS ?



RECETTES



DÉPENSES



RECETTES FONCTIONNEMENT -> **Fiscalité locale** (impôts fonciers, taxes de mutations...) + **Impôts et taxes** + **Attributions de compensation GN, fonds de péréquation** + **Produits du domaine** (cimetière, carrière, remboursements (Sivom...)) + **Dotations de l'État** + **Produits et revenus des immeubles**.

DÉPENSES -> **Charges caractère général** (eau, edf, fournitures diverses, entretien, maintenance, assurances...) + **Personnel** + **Charges de gestion courante** (contributions aux divers organismes ; SIVOM, Sivos, PNR, Rivage, Subventions associations...).

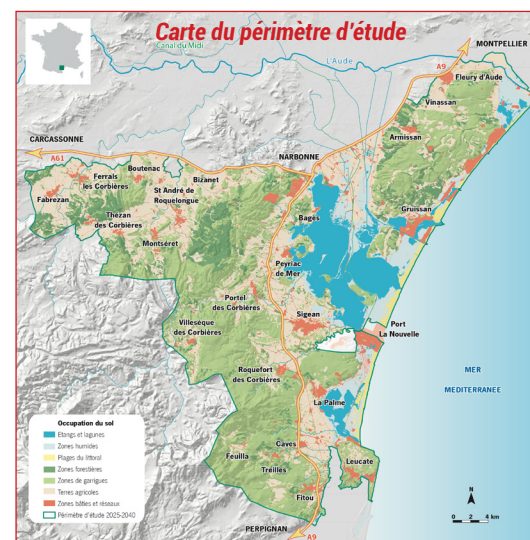
PARC NATUREL RÉGIONAL : NOUVELLE CHARTE

En application de la procédure de révision des chartes de parcs naturels régionaux, le Syndicat mixte du Parc a réalisé deux documents préalables à la co-construction du Projet stratégique :

- **L'Évaluation de la Charte 2010-2025**, qui apprécie le degré d'atteinte des objectifs initiaux et les incidences réelles de la mise en œuvre de cette Charte sur les évolutions qu'a connues le territoire dans la même période,
- **Le Diagnostic de territoire 2025**, qui livre un état des lieux territorial dans un large éventail de domaines (climat, démographie, paysages, milieux naturels et biodiversité, agriculture, aménagement, économie, culture, infrastructures de transports...) à l'instant-charnière de la révision de la Charte.

Ces deux dossiers sont en cours de finalisation avant leur mise en page graphique pour vote dans le cadre du dépôt de dossier fin 2023.

Leur version de travail respective a d'ores et déjà été saluée, début mars, par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. L'Évaluation et, plus encore, le Diagnostic mettent en évidence les enjeux que devra relever la future Charte.



DÉBROUSSAILLEMENT

Face à l'augmentation du nombre d'incendies, le débroussaillage réglementaire et obligatoire montre la meilleure efficacité préventive pour empêcher les feux de forêts, limiter leur propagation, protéger les habitations et les populations.



Il s'agit de réduire la végétation arbustive, élaguer, ratisser la litière, tondre.

Les végétaux ainsi coupés doivent être évacués vers la déchèterie ou broyés sur place. Il est strictement interdit de les incinérer ou de les abandonner sur site.

En zone non-urbaine, les habitations doivent être protégées par débroussaillage sur une distance de 50 mètres autour des bâtiments.

En zone urbaine, la totalité de la parcelle doit être débroussaillée et en particulier à 50 mètres des habitations ou installations.

Le Propriétaire est responsable du débroussaillage. A défaut les travaux restent à sa charge, même s'ils sont effectués par autrui, et une amende de 1500 Euros réprime le non-respect de ces obligations.

Les services municipaux de Caves ou les sapeurs pompiers de Leucate sont susceptibles de vous renseigner dans l'exercice de vos obligations réglementaires. ■

RETOUR EN IMAGES : FÊTE DE LA SAINTE GERMAINE



RETOUR EN IMAGES : 14 JUILLET



VIA CAVES N°27

JUILLET-AOÛT 2023



BILAN & PERSPECTIVES



Chers Cavistes,

Le 22 mars dernier, le conseil municipal de la commune de Caves a voté à l'unanimité le budget primitif 2023 de notre collectivité. Détaillé avec un focus schématique dans ce numéro de Via Caves, ce quatrième budget de notre mandature (2020-2026) révèle les capacités financières que nous avons pu mobiliser pour réaliser les prochains investissements que nous avons étudiés et programmés.

D'autre part, nous sommes dans la période appelée de MI-MANDAT et il est nécessaire pour le maire de faire un point sur l'activité municipale depuis le printemps 2020.

Tout d'abord, je rappellerai que dès notre élection, notre action a été bloquée voire ralentie par la gestion très compliquée de nos responsabilités dans le cadre du Covid ;

« Nous avons organisé plusieurs distributions de masques ! »

des prises de rendez-vous, pour les vaccinations. Je remercie les associations, notamment le CRAC, pour avoir fourni les premiers masques !



URBANISME & DÉVELOPPEMENT DE CAVES

Le lotissement des "Oliviers" s'est rapidement rempli ;

« Ce sont plus de trente nouvelles familles qui ont rejoint notre village ! »



D'autre part, une dizaine de rénovations ont été réalisées dans le centre historique. Ainsi la croissance de notre village a continué et le dernier recensement réalisé en 2022 révèle que nous approchons du nombre symbolique des 1000 habitants.

Je rappelle que la population de Caves s'est fortement accrue depuis le début de ce siècle ; 359 habitants en 2000, 597 en 2010.

Il y a quelques semaines, en accord avec le conseil municipal, j'ai signé le permis d'aménager pour un nouveau lotissement.

« **Terre Rouge** » qui avec ses 38 parcelles mettra un terme aux possibilités d'urbanisme de notre village en attendant la révision générale de notre PLU qui date de 2008. »



Le conseil municipal a décidé de lancer rapidement cet important et minutieux travail qui devrait durer jusqu'en 2025 en respectant notre engagement de développement de notre population de façon raisonnée tout en maintenant l'équilibre actuel de notre organisation scolaire.

Le calendrier de ce projet sera communiqué dans le courant du second semestre avec des rencontres à programmer dans le cadre de futures réunions.

D'autre part, deux éléments importants concernant la croissance de notre commune ont été étudiés et acceptés par le conseil municipal :

- Le projet de développement économique de la zone artisanale des 4 Chemins où le Grand Narbonne prévoit une extension d'environ 7 hectares.



- La décision de la société «Nature et Résidence», spécialisée dans le camping haut de gamme, de s'implanter à Caves et d'y investir avec de nouvelles installations (150 emplacements) programmées pour 2024 sur le site de la Blanquette.



AMÉNAGEMENTS

En raison de cette croissance, les élus sont conscients qu'il est nécessaire d'améliorer les conditions de vie, notamment les mobilités et la sécurité de nos concitoyens.

- Ainsi la deuxième tranche (CD 27) de la traversée de notre commune, du rond-point des Oliviers à la Rue des Muscats, a été réalisée avec l'appui du département. Un puits historique de notre commune y a été restauré !



- L'importante rénovation (ensemble des réseaux et chaussées) de la Rue de la Fontaine, commencée en 2019 s'est terminée l'été 2020 après les perturbations liées à la pandémie.

- Les travaux de rénovation de notre éclairage public se sont poursuivis dans les quartiers de la Nation et des Vignerons.



- Le terrain central entre mairie et foyer est devenu un parking éclairé et arboré, ce qui met en valeur notre volonté de lutter contre l'artificialisation des sols !
- La convention mise en place avec l'office national des forêts pour protéger notre espace de garrigues et ses chemins d'agrément pour nos concitoyens.

D'autre part, nous avons terminé l'agrandissement de notre cimetière, en créant environ 200 places.

LES RÉALISATIONS PRÉVUES, PROGRAMMÉES & LES PROJETS ÉTUDIÉS

- Dès cette année 2023,

« Les travaux de rénovation énergétique et d'aménagement de notre Foyer devraient commencer. »



Cet important dossier faisant appel à plusieurs financements a été long et compliqué à mettre en oeuvre. Je sais que pendant quelques mois les associations de notre village vont être pénalisées. Nous faisons tout pour trouver des solutions de remplacement.

« La sécurisation du clocher de l'Église Ste Germaine et la rénovation de cet édifice patrimonial devraient aussi débuter dans le second semestre 2023 »

en lien avec l'Association Ste Germaine et la Fondation du Patrimoine.



- En relation avec les services de l'État, nous avons mis en place une nouvelle convention avec la société Domitia Granulats, filiale du groupe Razel Bec pour une nouvelle relation financière contractuelle qui devrait durer trente ans de plus !



- Nous avons mis à l'étude la construction d'un nouveau bâtiment «ateliers municipaux», devenu nécessaire pour y regrouper l'ensemble des moyens techniques et opérationnels concernant les besoins d'une commune de 1000 habitants.

Ce projet prévu dans une conception architecturale d'éco-bâtiment exemplaire et modulable sera déposé dans le courant de ce second semestre pour une réalisation début 2024.

- Comme nous l'avons fait pour l'entrée Ouest, nous souhaitons aménager l'entrée Est (Leucate) de notre village. Ce projet est étudié et programmé par les services de l'agence technique du département.

Nous participons à de nombreuses réunions pour ce budget important (2024/2025) qui concerne aussi :

- La croissance de la circulation dans notre commune et la vitesse excessive des véhicules !
- La sécurisation de nos trottoirs qui sont trop souvent utilisés comme de faciles aires de stationnement.

« Des zones de parkings vont rapidement être indiquées à nos concitoyens. »



- D'autre part, une étude concernant la réalisation d'une piste cyclable de Caves à Leucate va débuter dans les prochains mois.

- La concrétisation d'un parc photovoltaïque d'environ 10 hectares sur des terrains communaux en dessus de l'autoroute va dans le sens du nécessaire développement des énergies renouvelables en procurant de nouvelles recettes à notre commune. Ce projet a été accepté par les instances du Syaden qui en sera le porteur dans le cadre d'une Sté Economie mixte où la commune sera présente avec, je l'espère, des habitants du village. Les études environnementales vont débuter dans quelques jours. Ce sujet fera, lui aussi, partie de réunions dans les prochaines rencontres avec la population.

RÉALISATIONS & PROJETS ÉTUDIÉS AVEC NOTRE EPCI, L'AGGLO DU GN, AINSI QU'AVEC NOTRE ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

- Évolution de l'assainissement avec la création d'une nouvelle STEP ou branchement sur celle de Leucate La Franqui.

- Rayonnement de notre Médiathèque, la Maison Rose Suzanne, dans le cadre du réseau Grand Narbonne et du département.

- Positionnement de Caves dans la contractualisation du Contrat Territorial d'Occitanie où notre commune pourrait avec Treilles et La Palme bénéficier de financements complémentaires.

- Participation de notre commune à la mise en place d'une nouvelle charte pour le PNR de la Narbonnaise (2025/2040) avec des enjeux environnementaux très importants.

- Financement et réalisations des aménagements de nos ruisseaux dans le cadre du syndicat des bassins versants des Corbières Maritimes.

- Responsabilités et participation active de notre commune dans les opérations et la gestion du Comité Intercommunal des Feux de Forêts.

- Relations avec Treilles : au-delà du fonctionnement du SIVOS et du CTO, nous avons réussi à nous réunir souvent avec le souci de faire avancer nos communes à travers un calendrier partagé des cérémonies institutionnelles, événements, fêtes, expositions, etc... au bénéfice de notre territoire.

SERVICES ET BÂTIMENTS MUNICIPAUX

LA MAIRIE : en lien avec le futur déménagement des Services Techniques, rénovation de l'entrée, de l'espace des bureaux ainsi que la sécurisation du local des archives.

LES ÉCOLES : après une forte baisse des effectifs qui nous a fait perdre une classe, notre organisation en SIVOS fonctionne bien. Les services périscolaires assurés par la Mairie en partenariat avec les compétences de notre SIVOM répondent aux besoins de nos familles.



L'AGENCE POSTE COMMUNALE : nous ne regrettons pas d'avoir été une des premières communes de notre canton à mettre en place ce nouveau dispositif proposé par La Poste !



LA MAISON ROSE SUZANNE : son fonctionnement a été étroitement lié au dévouement de notre groupe d'une dizaine de bénévoles très impliqués dans le suivi et le rayonnement de ce bâtiment : ouverture au moins 2 fois par semaine, bébés lecteurs, lectures en pyjama, conférences inédites.

D'autres projets sont à l'étude pour la saison prochaine en lien avec d'autres structures...

CONSEILLERS MUNICIPAUX INVESTIS

Mais je tiens aussi à rappeler et à souligner l'importance de la motivation et les qualités des membres de notre conseil municipal élu en mars 2020, dans le cadre de notre liste : «Caves, le village qui nous rassemble».

Ce groupe qui se réunit très souvent a malheureusement connu la disparition tragique de deux de ses membres :



Yannick Heurtebize ; natif de Fitou, mais Caviste depuis 2006, décédé en août 2021. Gendarme en retraite, il souhaitait avec enthousiasme apporter son expérience.



André Moulis ; adjoint au maire en charge des travaux qui nous a quittés en novembre 2022. Élu depuis 2008, André était devenu incontournable dans le quotidien municipal où ses connaissances techniques et son sens pratique nous ont permis d'avancer sereinement sur beaucoup de dossiers et de projets. Il représentait notre commune au Syaden et au PNR. Sa gentillesse et sa présence manquant à notre équipe et à la population.

Voilà, à travers ces quelques mots accompagnés d'images, le point d'étape qui permet à votre équipe municipale de vous rendre compte de son action dans le cadre du mandat que vous nous avez confié. Ce mandat a débuté avec d'importantes restrictions, mais il devrait mettre en place les projets et dossiers structurants pour l'avenir de Caves, le village qui nous rassemble.

A bientôt. ■

Bernard DEVIC